

Etudiants en exil : objectif B2

Contexte

Le Premier Ministre a lancé le 19 novembre 2018 la stratégie "Bienvenue en France/ Choose France". Elle est destinée à accentuer l'attractivité de la France auprès des étudiants internationaux et à renforcer le rayonnement de l'enseignement supérieur français à l'étranger.

Dès la rentrée 2019 seront lancées une stratégie de simplification de la politique des visas, en lien avec le ministère de l'Intérieur, la multiplication des formations en français langue étrangère et en anglais, une démarche de labellisation de l'accueil des étudiants étrangers en France et une campagne de communication mondiale, sous l'égide de Campus France. Objectif : doubler le nombre d'étudiants bénéficiant d'une formation intensive de français langue étrangère.

Genèse du projet

Depuis 2014, près de 2 millions de migrants ont atteint les côtes de l'Europe. Après le pic de 2015, lorsque syriens et irakiens atteignaient la Grèce, c'est aujourd'hui la route de la Méditerranée centrale qui est la plus empruntée par les exilés, principalement originaire de la zone subsaharienne. Parmi eux de nombreux étudiants en exil ayant dû fuir leur pays dans l'urgence et aspirant à une reprise d'études en Europe.

En 2018-2019, 2 000 étudiants en exil (réfugiés, sous protection ou demandeurs d'asile) de 53 pays ont intégré une formation universitaire en langue française (source : AUF). Il s'agit de favoriser ainsi leur intégration dans la société qui les accueille, tout en préparant leur avenir professionnel.

L'université de Limoges souhaite s'engager dans cette démarche d'accueil et d'appui à l'inclusion et proposer une formation en langue et culture française à ces publics fragiles, en situation de précarité et éloignés de l'emploi. La formation en français langue étrangère compte déjà depuis quelques années des étudiants réfugiés politiques. L'Université souhaite faciliter l'inscription de ces étudiants qui aspirent à une reprise d'études après plusieurs années d'exil.

Objectifs

Les principaux objectifs de la formation sont de permettre aux étudiants en exil d'acquérir un niveau «autonome» en langue française pour intégrer une formation LMD (à partir du niveau B2), d'acquérir une compétence interculturelle leur permettant une intégration réussie et la maîtrise des codes du système universitaire français.

Ainsi sera mis en place un enseignement de français langue étrangère proposant des activités de réception, de production, de médiation et d'interaction, tant à l'oral qu'à l'écrit, selon les 6 niveaux du CECR du Cadre Européen Commun de Référence pour les Langues (CECRL) : niveau débutant : A1 / A2, niveau intermédiaire : B1 / B2, niveau avancé : C1 / C2.

La formation Etudiants en exil : objectif B2 constitue une offre de formation de qualité permettant aux étudiants en situation de migration d'intégrer dans de bonnes conditions linguistiques, culturelles et académiques la filière universitaire de leur choix.

Calendrier

La formation sera dispensée sur une année universitaire. Chaque candidat pourra suivre une ou deux années de cours, selon son niveau d'entrée et le niveau requis pour sa poursuite d'études. A noter que pour certains masters, le DALF C1 est désormais demandé.

Chaque semestre correspond à un niveau du CECRL (A2 à C2).

Semestre 1 : septembre - décembre 2019

Semestre 2 : janvier-mai 2020

Semestre 3 : septembre - décembre 2020

Semestre 4 : janvier-mai 2021

Formation

Les étudiants en exil inscrits à cette formation bénéficieront de :

- ◆ 360 heures de cours de français langue étrangère
- ◆ dont 72 heures de civilisation française
- ◆ et 36 heures de méthodologie universitaire
- ◆ Sorties pédagogiques tout au long de l'année
- ◆ De nombreuses demi journées de tutorat dans l'année pour les accompagner : demande de bourses, candidature Parcoursup et E-candidat, sécurité sociale, choix d'orientation, etc.
- ◆ Accueil privilégié du bureau d'accueil international : aide pour les démarches avec la Préfecture, la demande de logement CROUS.

Admission

Les étudiants souhaitant candidater à cette formation doivent remplir les conditions suivantes :

- ◆ Etre être âgé de 18 ans
- ◆ Etre titulaire d'un diplôme de fin d'études secondaires au minimum
- ◆ Avoir acquis le niveau A2 grâce à l'accompagnement linguistique de l'OFII
- ◆ Justifier de son statut de demandeur d'asile, bénéficiaire de la protection subsidiaire ou de réfugié
- ◆ Avoir un projet universitaire à l'Université de Limoges ou un projet professionnel pour l'année suivante

Poursuite d'études

Une attestation de pré-acceptation signée par le responsable de la licence ou du master envisagé pour l'année suivante est demandée dans le dossier de candidature. Dès le DELF B2 ou le DALF C1 obtenu, l'étudiant pourra candidater officiellement à ce cursus.

Infos pratiques

Contact : Emilie BRAULT-BATISSOU 05 55 14 90 80 ifle@unilim.fr

Dépôt des dossiers de candidature les lundi, mardi, jeudi et vendredi de 14h à 17h.